

Politique culturelle • MRC de Bécancour

Politique culturelle MRC de Bécancour

sou
tenir

déve
lopper

rayon
ner

Table des matières

Mot du préfet	4
Mot du directeur général de la MRC de Bécancour	4
Mise en contexte	5
Introduction	5
Démarche d'élaboration	5
De la première politique culturelle à aujourd'hui	6
La MRC de Bécancour : chef de file, gestionnaire et facilitatrice	6
Principes directeurs	7
Orientations et engagements	8
Orientation 1 • Répondre aux besoins du milieu culturel	8
Orientation 2 • Participation citoyenne	8
Orientation 3 • Mobilisation et concertation avec les municipalités	9
Orientation 4 • Réseautage entre les secteurs d'activité	9
Orientation 5 • Protection du patrimoine	9
La MRC de Bécancour	10
Remerciements	11

Mot du préfet

C'est avec fierté que nous vous présentons la nouvelle politique culturelle de la MRC de Bécancour. Ce document établissant les priorités de notre territoire en matière culturelle vient fortifier les actions menées jusqu'ici afin de positionner la culture comme véritable pôle du développement durable. Le présent document est issu de la concertation et de l'évaluation de nos forces et de nos besoins par un ensemble d'intervenants provenant de divers secteurs économiques, du milieu social et, bien entendu, culturel. La MRC de Bécancour réaffirme ainsi l'importance du rôle de la culture dans une collectivité qui favorise la vivacité et se nourrit de sa fierté et son sentiment d'appartenance.

Par cette nouvelle politique, notre objectif est essentiellement de participer au développement, au soutien et à la promotion de notre milieu culturel. Nous souhaitons en outre encourager et initier de nouveaux projets et appuyer les actions du milieu culturel. Nous remercions tous les acteurs du milieu pour leur énergie contagieuse ainsi que tous les partenaires qui croient fermement que le développement d'une région passe aussi par sa culture.

Mario Lyonnais,
préfet de la MRC de Bécancour

Mot du directeur général de la MRC de Bécancour

La présente publication représente l'aboutissement d'une longue réflexion sur la situation de la culture dans la MRC de Bécancour. Nous sommes fiers de mettre à la disposition de la collectivité cet outil de développement culturel montrant l'importance accordée par la MRC au rôle de la culture dans l'affirmation de notre identité territoriale.

Nous sommes à l'écoute des besoins et des initiatives visant à enrichir notre collectivité. Ainsi, l'émergence des partenariats entre les secteurs d'activité constitue pour nous un gage de la dynamique de notre milieu en pleine effervescence. Ayant à cœur l'épanouissement et le rayonnement de la vie culturelle de la MRC de Bécancour, nous exprimons notre reconnaissance envers les organismes culturels et les créateurs qui jouent un rôle de passeurs d'idées et d'émotions.

Nous souhaitons travailler en synergie avec les diverses parties prenantes sur le territoire et sommes convaincus que nous arriverons à enrichir notre communauté par le biais de l'élaboration et de l'application de cette politique culturelle qui s'adresse à tous les citoyens du territoire. L'accès à la culture est essentiel et nos actions porteront en elles le désir d'ouvrir la culture pour tous.

Daniel Béliveau,
directeur général de la MRC de Bécancour

Mise en contexte

Introduction

La culture¹ est l'un des piliers structurants de la société. Elle lui insuffle ses mouvements et sa vigueur intellectuelle, tout en favorisant son évolution de génération en génération. Gage de transmission de savoirs et de valeurs, elle représente ainsi un chaînon : en unissant les êtres humains entre eux, elle nous ouvre aux autres et au monde.

La nouvelle version de la politique culturelle de la MRC de Bécancour répond aux multiples transformations du 21^e siècle – culturelles, artistiques, sociales, économiques et technologiques – afin de développer et de maintenir l'intérêt pour la culture dans la collectivité, tout en y créant un sentiment d'appartenance.

Cet outil au service de tous encourage la transversalité² en proposant une démarche collaborative entre différents secteurs d'intervention. Cet apport croisé répond à une dynamique de développement durable qui inclut la culture comme faisant partie de l'écosystème du territoire et orientera les décisions envers la culture en tant que levier de développement.

Les valeurs et les choix stratégiques exprimés dans ce document sont axés sur des pratiques culturelles variées, la reconnaissance des expressions diverses, la citoyenneté culturelle³ incluant la médiation culturelle⁴, l'offre de proximité et la protection du patrimoine.

Dans la foulée de cette politique, la MRC de Bécancour en collaboration avec tous les acteurs de la culture, mettront l'épaule à la roue afin de faire vivre la culture à toute la population du territoire.

Démarche d'élaboration

La politique culturelle de la MRC de Bécancour découle d'une démarche participative entreprise en 2022. Cette consultation publique avait pour objectif de sonder les différents secteurs d'activité⁵ et la population de la MRC au sujet de leur vision et de leurs besoins en matière de développement culturel.

La nouvelle politique culturelle s'appuie ainsi sur des principes structurants puisés à une variété de sources : la *Politique culturelle du Québec*, les différents plans stratégiques de la MRC inscrivant la culture dans une perspective de développement durable. Elle s'inspire également des valeurs de l'*Agenda 21 de la culture*, qui préconise l'accès à la culture pour tous et la participation culturelle de l'ensemble de la population.

La démarche s'est concentrée sur les citoyens, les artistes, les travailleurs culturels et les organismes culturels de même que sur les municipalités. De ce fait, la mobilisation du milieu politique local dans le développement culturel du territoire répond à une volonté de développement durable, inclusif et conforme à l'évolution du Québec.

¹ Selon l'UNESCO, « la culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. »

² La transversalité consiste en la collaboration entre les acteurs de différents secteurs d'activités, mettant en commun leur ressource sur un même projet. Secteur : communautaire, économique, éducation, municipal, santé, tourisme.

³ La citoyenneté culturelle permet aux individus de s'approprier les moyens de création, de production, de diffusion et de consommation culturelles. L'individu est tout autant spectateur et consommateur que créateur et diffuseur. La citoyenneté culturelle contribue à la construction du lien social et favorise la rencontre et le dialogue avec l'autre.

⁴ La médiation culturelle désigne le processus de mise en relation entre les sphères culturelle et sociale, la construction de nouveaux liens entre politique, culture et espace public. Elle chapeaute un vaste ensemble de pratiques, et vise ultimement à faire de chacun un acteur culturel. *Observatoire de la médiation culturelle, Culture pour tous.*

⁵ Artistique et culturel, citoyen, communautaire, économique, éducation, municipal, première nation, santé, tourisme.

De la première politique culturelle à aujourd'hui

Depuis la publication de la politique culturelle de la MRC de Bécancour au début du millénaire, le développement culturel du territoire a été ponctué par des actions et des événements qui ont structuré son identité et contribué à son évolution par la mobilisation et la concertation du milieu culturel :

- Soutien financier des différents acteurs du milieu culturel;
- Instauration de prix à la création;
- Plan de communication visant tant la population que les élus;
- *Salon de la culture* (événement bisannuel);
- *Médiation*;
- Organisation et soutien à différents événements;
- Mise en valeur du patrimoine matériel et du patrimoine immatériel.

La MRC de Bécancour : chef de file, gestionnaire et facilitatrice

La MRC de Bécancour reconnaît l'importance de la culture et joue un rôle phare dans ce secteur auprès de sa communauté. Elle met tout en œuvre afin de favoriser le développement culturel, tout en faisant la promotion d'une gestion équilibrée et sensible à un milieu en pleine croissance. La MRC soutient également les artistes, les acteurs et les organismes culturels qui dynamisent son territoire, tout en reconnaissant les actions de concertation du milieu, des citoyen.ne.s ainsi que des travailleur.se.s culturel.le.s.

Principes directeurs

Les grands axes de la politique culturelle ciblent les orientations et guident les actions que prendra la MRC de Bécancour au cours des prochaines années. Le plan d'action qui en découle contribuera à l'essor et au dynamisme culturel de la région.

1

Favoriser la vitalité culturelle en soutenant l'ensemble des pratiques artistiques

En contribuant à la mise en valeur du talent de nos artistes et de nos travailleur.se.s culturel.le.s, la MRC collabore à leur émergence dans la région, au Québec et à l'extérieur du Québec : une occasion extraordinaire pour nos créateurs de s'ouvrir sur le monde!

2

Créer un sentiment d'appartenance afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et à l'épanouissement de la communauté

En offrant aux personnes résidant sur le territoire des activités culturelles diversifiées et en stimulant les actions de médiation culturelle, la MRC souhaite faire en sorte que chacun.e exerce son droit d'accéder et de participer à la vie culturelle.

3

Soutenir la vie culturelle en accompagnant les organismes culturels locaux

En créant des réseaux visant le partage et la concertation ainsi qu'en facilitant la création de partenariats entre les différents organismes et les intervenants culturels, la MRC fait de la culture une responsabilité et une force communes. Elle souhaite ainsi participer à l'établissement de pratiques de développement durable dans la région.

4

Stimuler les interactions entre les entreprises du territoire et le milieu de la culture afin de rehausser les retombées économiques et touristiques du secteur culturel

En tant que facteur mobilisateur, la culture permet de stimuler la transversalité entre les différentes organisations – sociales, économiques et touristiques – et les municipalités sur tout le territoire.

5

Favoriser la conservation du patrimoine sous toutes ses formes afin de mettre en valeur les particularités du territoire

La MRC sensibilisera et informera la population au sujet de l'importance de la préservation des patrimoines matériel et immatériel dans l'identité du territoire. Elle encouragera en outre les activités visant la transmission de traditions, de savoirs et de pratiques ancestrales.

Orientations et engagements

La MRC de Bécancour souhaite soutenir le secteur de la culture sur tous les plans. Les orientations et les actions qui en découlent sont consignées dans le plan d'action accompagnant la présente politique.

Orientation 1 Répondre aux besoins du milieu culturel

Soutenir et développer la création, la pratique et la diffusion de la culture sur l'ensemble du territoire

Engagements

La MRC est à l'écoute des citoyen.ne.s, des artistes et travailleur.se.s culturel.le.s, des organismes et des municipalités. Elle les reconnaît, les accompagne et les soutient afin de contribuer au développement culturel du territoire. Elle facilite la réalisation de projets mobilisateurs et encourage les artistes et travailleur.se.s culturel.le.s dans toutes leurs initiatives. Elle souhaite mettre à leur disposition des lieux de diffusion et leur offrir des conditions qui leur permettront de viser l'excellence et d'évoluer sur le plan professionnel.

Orientation 2 Participation citoyenne

Impliquer les citoyen.ne.s dans leur communauté et sur l'ensemble du territoire

Engagements

Afin de favoriser un sentiment d'appartenance et de fierté chez ses citoyen.ne.s, la MRC souhaite soutenir les actions artistiques et citoyennes encourageant le rayonnement des éléments identitaires, y compris les communautés des Premières Nations. La MRC encourage en outre l'éducation à la culture et la créativité de ses résident.e.s de tous âges, genres, origines et conditions socioéconomiques. Enfin, elle soutient l'engagement, l'appropriation et l'implication du milieu culturel auprès des citoyen.ne.s de chacune de ses municipalités dans différentes interventions, notamment en matière de médiation culturelle.

Orientation 3 Mobilisation et concertation avec les municipalités

Favoriser le rayonnement de la culture dans chaque municipalité

Engagements

La MRC compte sur une équipe compétente pour rendre des services culturels diversifiés et de qualité dans l'ensemble de ses municipalités. Elle participe au développement des lieux et initiatives propices à la pratique culturelle et soutient les actions favorisant la conception d'aménagement de proximité et accessible, à la fois pour les citoyen.ne.s, les artistes et les travailleur.se.s culturel.le.s.

Orientation 4 Réseautage entre les secteurs d'activité

Encourager le partage des connaissances et des ressources

Engagements

La MRC encourage et soutient des partenariats entre les acteurs des différents secteurs d'activité de son territoire. La culture instaure une synergie entre les groupes, et, à ce titre, elle s'intègre aux projets de développement durable du territoire.

Orientation 5 Protection du patrimoine

Sensibiliser les citoyen.ne.s et les municipalités du territoire au patrimoine culturel matériel et immatériel⁶

Engagements

La MRC reconnaît l'importance de protéger les patrimoines matériel et immatériel présents sur son territoire. Vecteurs de la transmission des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être de génération en génération, ils constituent non seulement un bagage culturel, mais ils contribuent à l'amélioration de la qualité de vie en entretenant la cohésion sociale et en favorisant la formation de l'identité individuelle et commune. Sources d'inspiration et de ressourcement, ils constituent un arrêt sur image entre passé et présent permettant aux particularités régionales de participer pleinement à l'établissement d'une identité territoriale ainsi que d'un sentiment de fierté et d'appartenance. Chacun.e se voit ainsi invité.e à recenser, à protéger et à valoriser l'héritage commun à tous les citoyen.ne.s du territoire. Cet héritage comprend la nature, les biens culturels, les traditions, les mœurs ainsi que l'ensemble des connaissances culturelles et historiques portant sur notre territoire et ses habitants.

⁶ Le terme patrimoine est relié symboliquement au passé, à son monde d'origine et à la culture qui l'a produit. Le patrimoine culturel immatériel représente l'intangible (pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire). Le patrimoine matériel pour sa part, inclut les objets, les lieux et événements historiques, les documents, objets, immeubles et sites patrimoniaux et les artefacts.

La MRC de Bécancour

La MRC de Bécancour a été créée en novembre 1981, elle compte 12 municipalités rassemblant une population d'un peu plus de 20 000 habitants répartis sur un territoire de 1 133 km² incluant la réserve de Wôlinak, qui compte 311 personnes appartenant à la Première Nation des Abénakis.

Vaste et majoritairement agricole, la MRC arbore avec fierté ses attributs de terre nourricière et souhaite poursuivre son ouverture sur le monde par un développement culturel fort et durable.



Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui ont participé aux différentes consultations publiques ayant mené à l'élaboration de la nouvelle politique culturelle de la MRC de Bécancour.

Nos remerciements s'adressent également à tous les artistes, aux travailleur.se.s culturel.le.s, aux organismes culturels, aux citoyen.ne.s, aux intervenant.e.s sociaux et du milieu des affaires.

Nous exprimons notre reconnaissance aux interlocuteur.trice.s du ministère de la Culture et des Communications du Québec ainsi qu'à ceux et celles de toutes nos municipalités, qui ont à cœur leur milieu culturel et qui souhaitent le développement et la préservation d'un milieu de vie saine où tous les citoyen.ne.s pourront vivre la culture.

Nous remercions également notre équipe de recherche et de rédaction : Aude Porcedda, professeure au Département d'études en loisir, culture et tourisme de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Lina Verville, chargée de projet, Isabelle Lachance, professionnelle de recherche à l'UQTR, Marthe Taillon, agente de développement culturel (2016–2022), et Josée Wingen, agente de développement culturel de la MRC de Bécancour (depuis 2022).

que
elle

our

N
E

